

**Baccalauréat ES – Session de juin 2008 – Epreuve orale du second groupe
– Sciences économiques et sociales –**

Le candidat a le choix entre deux sujets.

TRONC COMMUN

Temps de préparation : 30 minutes - Durée de l'interrogation : 20 minutes

"La calculatrice personnelle n'est pas autorisée"

THEME : Conflits et mobilisation sociale

Avertissement au candidat : on attire votre attention sur le fait que ce thème ne doit pas être confondu avec la question à traiter. Ce thème indique seulement le cadre principal d'étude.

Questions préalables :

- 1) Rappelez ce qu'est un syndicat.
- 2) Quels liens peut-on établir entre formes de l'emploi et syndicalisation ? (document 2)
- 3) Expliquez le passage souligné dans le document 1.

Sujet à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents :

Après avoir présenté l'évolution du syndicalisme en France, vous en présenterez les raisons.

Document 1

« Les rôles officiels conférés aux syndicats se sont renforcés et multipliés à travers toute une série d'institutions au sein de l'entreprise comme, plus largement, de l'organisation des pouvoirs publics et de la société : conseils économiques et sociaux, conseils de prud'hommes, Sécurité sociale et administration du travail... D'où une professionnalisation de l'activité et de la représentation syndicales, d'où une multiplication des postes de permanents (alors même que paradoxalement le nombre des adhérents s'effondrait), d'où la perception d'aides, de subventions, d'indemnités nombreuses, de mises à disposition de personnels, rendant le recrutement de nouveaux adhérents moins important pour l'équilibre des recettes et des dépenses. En outre, les nouvelles tâches institutionnelles ont pu sembler plus nobles, ou moins ingrates, que la « rencontre » avec les salariés de base, dont la construction du soutien est exigeante, et auxquels il faut rendre des comptes. Ainsi a pu se creuser une certaine distance, doublée de méfiance réciproque, entre les salariés et les syndicats. »

D. Andolfatto, « Syndicalisme et individualisme » dans *Projet*, n°271, septembre 2002

Document 2 :

Adhésion à un groupement syndical ou professionnel

	Adhésion en %
Etat, collectivités locales, hôpitaux publics	15,1
Entreprises publiques, Sécurité sociale	15,6
Entreprises privées	5,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14,5
Professions intermédiaires	10,5
Employés	5,5
Ouvriers	6,1
CDD, intérim, stages et contrats aidés	2,4
CDI à temps partiel	6,1
CDI à temps complet	9,4
Ensemble	8,2

Champ : salariés (secteur privé et public)

D'après INSEE, *Données sociales 2006*

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.